

Votre réservoir de mazout peut avoir été touché par une inondation.



1. Lors d'une inondation, les réservoirs peuvent devenir instables, ne plus être ancrés ou être endommagés, ce qui permet au fioul de s'échapper.
2. Si votre réservoir se trouve dans un sous-sol qui a été inondé, il est conseillé de demander à un technicien en brûleurs à mazout agréé de vérifier votre réservoir, les conduites et les appareils. Vous pouvez rechercher « technicien en brûleurs à mazout » ou « oil burner technician » dans un moteur de recherche Internet, comme Google ou GoogleMaps.
3. Si du carburant est visible, arrêtez le déversement et confinez-le si possible. Le carburant qui se trouve au sol ou dans une eau peu profonde peut être confiné en construisant une petite berme. Un matériau absorbant, comme de la litière pour chats, peut être utilisé pour contenir le carburant qui se trouve au sol. Si cela ne présente aucun danger, recueillez les matières absorbées dans un récipient métallique pour éviter qu'elles ne se répandent dans l'environnement. Conservez toute matière déversée ou absorbée dans un endroit bien ventilé.
4. Contactez le service municipal des travaux publics si le déversement a pénétré dans un égout municipal par le biais d'un siphon de sol ou dans un collecteur d'eaux pluviales.
5. Si du mazout s'est infiltré dans un cours d'eau ou pour tout déversement de plus de 100 litres, vous devez communiquer avec le bureau local du ministère de l'Environnement et du Changement climatique pour signaler le déversement. [Bureaux régionaux et de district | Ministère \(novascotia.ca\)](#). Si votre réservoir est vide et que vous aviez plus de 1/10 de réservoir avant l'inondation, vous devez supposer que le déversement était supérieur à 100 litres. Selon les informations que vous fournissez, un agent de l'environnement peut visiter votre propriété ou vous donner d'autres instructions. On vous demandera peut-être de remplir un formulaire d'avis (en anglais seulement) : [FRM100_Notification_of_Free_Product_or_Contamination_Form.pdf \(novascotia.ca\)](#)
6. Si vous avez une assurance habitation, contactez votre compagnie d'assurance. La couverture pour les déversements de mazout peut s'appliquer si le mazout a migré vers une propriété voisine ou risque de le faire, ou s'il a endommagé votre maison (c'est-à-dire la structure du bâtiment elle-même).
7. Il se peut que vous ayez besoin des services d'entrepreneurs spécialisés, tels que des consultants en environnement ou un professionnel des sites. Ce dernier vous guidera tout au long du processus de notification, d'évaluation et d'assainissement des sites contaminés. Tous les déversements ne nécessitent pas que le propriétaire suive le règlement sur les sites contaminés. Vous pouvez rechercher « consultant en environnement » ou « environment consultant » dans un moteur de recherche Internet, comme Google ou GoogleMaps.

8. De plus amples informations à l'intention des propriétaires de maisons touchées par des déversements de mazout sont disponibles sur le site web du ministère de l'Environnement et du Changement climatique (en anglais seulement) : [Déversement de mazout de chauffage | Sites contaminés \(novascotia.ca\)](#). Des informations plus détaillées sur les réservoirs hors sol et la préparation aux phénomènes météorologiques violents sont disponibles à l'adresse suivante (en anglais seulement) : https://novascotia.ca/nse/water/docs/CC_petrol_storage_aboveground.pdf.